



Le Lien

Bulletin sectoriel Ahuntsic-Ouest

Juillet 2017

Volume 20, numéro 1



Un retour imprévu



Au début de ma retraite, si on m'avait dit que je deviendrais présidente d'Ahuntsic-Ouest je n'aurais pas cru ces prédictions. Et pourtant, elles se sont réalisées et deux fois plutôt qu'une puisque me revoilà à la présidence du secteur pour un troisième mandat.

Comme je l'ai mentionné aux membres présents à l'assemblée générale d'avril, ce retour ne faisait pas partie de mes projets, le manque de relève ne m'a pas laissé le choix. D'ailleurs, Micheline Latreille a accepté de reprendre le secrétariat pour la même raison et je l'en remercie sincèrement. Un grand merci aussi à Lise Labelle qui s'occupera de la trésorerie sectorielle pour les deux prochaines années et à Robert Caron qui a finalement décidé de continuer à oeuvrer au sein du conseil sectoriel puisqu'un poste était resté vacant lors de l'AGS. Assurée de l'appui de chacun des membres du conseil sectoriel, j'entreprends

l'année 2017-2018 en souhaitant que les activités que nous vous proposerons sauront répondre à vos attentes et à vos besoins.

Toutefois, ma principale préoccupation au cours du triennat sera le renouvellement de l'équipe de bénévoles. Certaines personnes effectuent diverses tâches depuis plusieurs années, elles ont besoin de renfort. On a souvent souligné cette situation, maintenant il est temps de réaliser que la vitalité sectorielle dépend de la façon dont nous trouverons ensemble une solution à ce problème. Je sais que ce genre de bénévolat peut paraître exigeant, cette crainte empêche sans doute des membres de répondre positivement quand on les sollicite. Je pense que c'est un mythe à déconstruire parce qu'il n'y a pas que des inconvénients à donner du temps à l'association.

Personnellement, au fil des années, j'ai acquis plusieurs compétences grâce aux formations reçues dans le cadre des diverses fonctions que j'ai occupées, j'ai eu le privilège d'être parmi les premières personnes informées de l'évolution des dossiers dont l'AREQ se soucie et des liens d'amitié se sont tissés agrandissant ainsi mon réseau social. Je considère que ce sont des avantages pour une personne retraitée qui désire éviter l'isolement et préserver ses capacités cognitives. De plus, je dois reconnaître qu'il est valorisant de continuer d'apporter sa contribution à la société et d'être appréciée pour son engagement.

Alors, que vous soyez retraitéE récemment ou depuis quelques années, j'espère vous avoir fait découvrir que l'implication à l'AREQ est enrichissante. Elle peut même s'insérer dans l'agenda d'une personne proche aidante et l'aider à passer à travers des moments difficiles comme je l'ai expérimenté pendant les quelques années de la maladie de mon conjoint. Sachez que je serai très heureuse de vous accueillir dans notre équipe à titre de téléphoniste, de responsable ou de coresponsable d'un comité selon vos intérêts. Faites-moi signe pour avoir plus d'informations.

À toutes et à tous, je souhaite de profiter pleinement de la fin de l'été et j'espère vous retrouver nombreux lors des activités automnales.

Gaétane Lebel-Fillion
Présidente
14 juillet 2017

Sommaire

Un retour imprévu.....	1
Conseil sectoriel.....	2
In Memoriam.....	2
Hommage à Lise Labelle.....	3
Solidarité intergénérationnelle	4
Fondation Laure- Gaudreault.....	4
Tarif des médicaments RAMQ.....	5
Informations diverses.....	5
Pour les membres de 75 ans et+.....	5
Réflexion environnementale.....	6
En avant pour 2017-2018.....	7
Le mot de la trésorière.....	7
Photos diverses.....	8
Calendrier 2017-2018.....	encart

Responsable du bulletin : Gaétane Lebel-Fillion

Conception et mise en page : Suzanne Brassard

Reproduction en page couverture : oeuvre de Denis Bergeron

Révision linguistique : Lise Labelle

Collaborateurs : Diane Chabot, Lise Labelle, Monique Lalonde-Hazel, Gaétane Lebel-Fillion, Alain Pélissier

Prochaine publication : janvier 2018

Tirage : 520 exemplaires

Conseil sectoriel

Présidente : Gaétane Lebel-Fillion 450 622-0515
gaetanelebel@videotron.ca

1er Vice-président : Jean-Guy Roy 450 473-8280
nicole.jean-guy@sympatico.ca

2e Vice-présidente : Diane Chabot 514 324-3330
dchabot10@hotmail.com

Secrétaire : Micheline Latreille 450 974-3552
mich.2@videotron.ca

Trésorière : Lise Labelle 450 669-2511
l.labelle2@videotron.ca

1re Conseillère : Monique Lalonde-Hazel 450 689-0351
hist@bell.net

2e Conseiller : Robert Caron 514 354-1520
claudetteetrobert@videotron.ca

In memoriam

Depuis février 2017, neuf membres du secteur nous ont quittés:

Muguette Bock, décédée le 13 mars
Jacques Déry, décédé le 14 mars
Chantal Rousseau, décédée le 29 mars
Pierrette Alary-Bernier, décédée le 1er avril
Michel-André Joly, décédé le 10 avril
François Gauthier, décédé le 22 avril
Claudette Gingras, décédée le 11 mai
Cécile Maheux, décédée le 21 mai
Laurent Bergeron, décédé le 3 juin.

Quatre personnes parentes ou amies de membres sont aussi décédées:

Léo Bricault, ami de Lise Labelle et André Peletier, décédé le 26 février
Laurier Blain, beau-frère de Gisèle Brochu, décédé le 9 avril
Edgar Brochu, beau-frère de Gisèle Brochu, décédé le 11 avril
Caroline Boulanger, fille d'Angèle et Jacques Boulanger, décédée le 12 juin.

Aux familles éprouvées, nous offrons nos plus sincères condoléances.

Adresse du site Web
ahuntsicouest.areq.lacsq.org/

Responsables des comités

Action sociopolitique

Responsable : Jean-Guy Roy
nicole.jean-guy@sympatico.ca 450 473-8280
Coresponsable : André Pelletier
andrepelletier23@videotron.ca 450 669-2511

Arts visuels

Responsable : Monique Gosselin
mgano@hotmail.com 450 688-6172
Coresponsable: Denis Bergeron
bergerond31@videotron.ca 450 664-3441

Assurances

Responsable : Diane Chabot
dchabot10@hotmail.com 514 324-3330

Condition des femmes

Responsable : Micheline Delluc
michinedelluc@videotron.ca 514 387-1481
Coresponsable : Micheline Latreille
mich.2@videotron.ca 450 974-3552

Condition des hommes

Responsable : Pierre Morin
pierre_morin2001@videotron.ca 514 745-4105

Environnement et développement durable

Responsable : Monique Lalonde-Hazel
hist@bell.net 450 689-0351

Retraite

Responsable : Jean-Guy Marcotte
jean-guy078@sympatico.ca 450 434-2175



NDLR Les membres du conseil sectoriel ont rendu hommage à Lise Labelle lors d'un souper reconnaissance le 28 juin 2017

Hommage à Lise Labelle

Il faut de la conviction pour donner son temps et oeuvrer si longtemps au sein de l'AREQ. Nous saluons ta générosité, ta grande disponibilité au quotidien et ton engagement social.

Notre secteur n'a rien à envier aux autres. Il est respecté au régional et il est reconnu au national, grâce à toi. Garder Ahuntsic-Ouest actif et être toujours présente pour les membres ont été, au fil des ans, tes préoccupations constantes. C'était un défi ! Tu l'as brillamment relevé.

Par ta vigilance et ton souci du détail la trésorerie régionale est en bonne santé et celle du secteur sera entre bonnes mains.

Malgré une divergence statutaire quant au fonctionnement de la Fondation Laure-Gaudreault, tu continues d'y apporter ton soutien. C'est tout à ton honneur!

Étant maintenant libérée de la lourde tâche de la trésorerie régionale, même si tu as accepté d'autres responsabilités, tu bénéficieras d'un peu plus de temps libre. Consacre ces précieux moments à prendre soin de toi afin d'être en mesure de réaliser les nombreux projets que tu mijotes déjà.

Un grand MERCI pour toute ton implication!

Nous avons bien apprécié collaborer avec toi à la vie sectorielle et nous sommes heureux que tu continues de faire partie de l'équipe.

Les membres du conseil sectoriel



Solidarité intergénérationnelle

Pour une 6e année consécutive, l'École alternative Atelier de la CSDM a de nouveau démontré son engagement pour l'activité physique au service de la solidarité, le 2 juin dernier.

Les trois cents élèves de l'école, leurs profs, les stagiaires, la directrice et les autres personnels de l'école ont couru plus de 2500 kilomètres au Parc des Hirondelles au profit de deux écoles qu'ils appuient depuis le début: l'école de Drouillard-Dasney, en Haïti et l'école de Kouma Adamé, au Togo. Avec la complicité des parents et de généreux donateurs, ils ont recueilli plus de 9 200 \$ lors de cette belle matinée. Ceux-ci seront redonnés à parts égales directement aux deux écoles. Depuis 6 ans, c'est plus de 30 000 \$ qui ont été recueillis et redistribués.

Au fil des ans, cela a permis, entre autres, l'achat de matériel (Togo) et de manuels scolaires (Haïti), la mise sur pied d'une bibliothèque (Haïti), la construction d'une deuxième maternelle et de latrines (Togo), l'électrification de l'école (Togo), un repas par semaine (Haïti) et un taux de réussite scolaire de 96% (Haïti).

Plusieurs parents et grands-parents bénévoles ont permis le bon déroulement de cette belle action collective, le tout sous la coordination de Marie-Chantal Bourcier, enseignante de 5e et 6e année et Cécile Maurois, enseignante à la retraite.

Il faut enfin souligner la contribution généreuse du secteur Ahuntsic-Ouest de l'AREQ qui appuie financièrement depuis 3 ans déjà cette initiative de solidarité.

Merci beaucoup!

Alain Pélissier
Membre du secteur Ahuntsic-Ouest et parent de l'École Atelier

Ahuntsic-Ouest et la Fondation Laure-Gaudreault



Jacques Morrissette, Gaétane Lebel-Fillion et Pierre Maisonneuve.

Depuis plusieurs années, le secteur parraine une demande de subvention faite par la Maison des enfants de l'Île de Montréal auprès de la FLG. Le dîner de juin est l'occasion de remettre le montant accordé. Le 16 juin dernier, nous avons eu le plaisir de recevoir Pierre Maisonneuve, président du CA de cet organisme et Jacques Morrissette, trésorier de la FLG. Monsieur Maisonneuve s'est dit heureux de recevoir le soutien financier de la Fondation et du secteur car le conseil sectoriel avait décidé d'ajouter 50 \$ à l'appui de la FLG qui était de 350 \$.

De plus, les membres présents au Bordelais ont généreusement contribué à la collecte régionale organisée par la région de Montréal au profit de la FLG puisque 665 \$ ont été recueillis. Si vous désirez ajouter votre don à cette collecte, il est encore possible de le faire. Il s'agit de consulter le numéro de septembre de *Échos de l'Île*.



Tarifs des médicaments de la RAMQ au 1er juillet 2017

À chaque année, le 1er juillet nous ramène les inévitables hausses de la prime, de la franchise et de la coassurance de la RAMQ.

Voici ces nouveaux tarifs, sous forme de tableau comparatif.

Régime public d'assurance médicaments de la RAMQ

Type de tarif	Du 1er juillet 2017 au 30 juin 2018	Du 1er juillet 2016 au 30 juin 2017
Prime annuelle	De 0 à 667 \$	De 0 à 660 \$
Franchise	19,45 \$	18,85 \$
Coassurance	34,8 %	34,5 %
Contribution maximale mensuelle		
Personne assurée sans SRG	88,83 \$	87,16 \$
Personne assurée avec SRG	52,65 \$	52,16 \$

Pour en savoir plus, je vous invite à consulter le site Internet de la RAMQ et l'article sur le sujet qui sera publié dans le prochain magazine *Quoi de Neuf* (édition de l'automne).

Capsule vidéo sur les assurances

Une nouvelle capsule d'information est maintenant disponible sur le site internet de l'AREQ. Cette 7e capsule explique comment consulter la brochure électronique et les différents frais couverts par ASSUREQ en utilisant le site sécurisé Accès/assurés SSQ.

Vous pouvez consulter cette capsule et les précédentes ainsi que les documents d'information qui s'y rattachent sur le site de l'AREQ : areq.lacsq.org dans l'onglet Services-assurance collective (ASSUREQ)-capsules site Accès|assurés SSQ.

Diane Chabot

Responsable du dossier assurances

Spécialement pour vous, membres de 75 ans et plus

Le conseil sectoriel profite de la parution de ce bulletin pour lancer une invitation toute particulière aux membres de 75 ans et plus. Il vous convie à un dîner, le vendredi 13 octobre, à l'Institut culinaire St-Pius X, 9955 rue Papineau. Ce repas vous sera offert gracieusement par le secteur. Nous vous accueillerons à compter de 11 h 30. Membres de 75 et plus, si vous désirez vous joindre à nous pour ce dîner, il faudra vous inscrire, avant le 9 octobre, en communiquant avec Micheline Latreille au 450 974-3552 ou par courriel à mich.2@videotron.ca en précisant que vous faites partie du groupe invité.

Gaétane Lebel-Fillion

Informations diverses

1. Inscriptions aux activités

Deux choses importantes à retenir: le **respect des dates d'inscriptions** qui vous sont transmises via la chaîne téléphonique ou par courriel et le **nom de la personne à rejoindre** pour vous inscrire. Quand il s'agit d'un déjeuner ou d'un dîner sectoriel, c'est généralement avec Marie-Nicole Dufresne qu'il faut communiquer. Pour les activités régionales, la personne responsable sectorielle du comité organisateur se charge des inscriptions et s'il est indiqué d'envoyer un chèque pour réserver votre place, c'est à la trésorière, Lise Labelle, qu'il faut le faire parvenir. Les coordonnées de toutes ces personnes apparaissent au calendrier des activités 2017-2018 publié sur l'encart inséré à ce bulletin. Conservez précieusement ce document, il vous sera utile tout au long de l'année.

2. Tirage mensuel

Les membres dont c'est l'anniversaire durant le mois et qui participent à une activité à ce moment, ont la chance de participer au tirage d'une carte-cadeau de 20 \$ qu'ils peuvent utiliser dans les centres commerciaux Cadillac-Fairview. En 2017-2018, le conseil sectoriel a décidé de poursuivre ce tirage maintenant attendu avec fébrilité. Merci à Diane Chabot, initiatrice et responsable de ce projet.

3. Changement de vos coordonnées

Que ce soit votre adresse postale, votre numéro de téléphone ou votre adresse courriel qui change, il est primordial d'en **aviser l'AREQ nationale** en appelant au **1 800 663-2408**. À titre de présidente, j'ai accès à la liste des membres du secteur et je peux consulter les modifications apportées à vos coordonnées. Pour que je rejoigne tous les internautes et que les téléphonistes puissent livrer les messages mensuels, ces informations sont indispensables. SVP, ne pas oublier de transmettre ces changements dès qu'ils surviennent.



Réflexion environnementale

En ce 375^e anniversaire de Montréal, un documentaire sur la fondation de Ville-Marie relatait que Jeanne Mance avait failli abandonner la ville naissante à cause des inondations. Ce phénomène n'est donc pas nouveau dans la région.

En 2017, les causes sont multiples. D'abord, l'hiver a déversé une quantité importante de neige. Ce n'était pas un record de précipitations, mais, au printemps, il a fallu composer avec celles, plus abondantes des régions du nord de la province qui, en fondant ont canalisé l'eau et l'ont dirigée dans le bassin du St-Laurent. Ajoutez un printemps tardif et pluvieux, un adoucissement simultané des régions nordiques et vous obtiendrez un amalgame pour une inondation des plus catastrophique.

Déjà, en 1886, un embâcle se produisit à Montréal. La rue Notre-Dame fut recouverte d'eau et des dégâts d'envergure furent constatés. Un analyste a évalué la catastrophe à 450 milliards, en dollars d'aujourd'hui.

Plus près de nous, le 14 juillet 1987, lors de violents orages, 3 mètres d'eau en 30 minutes se sont accumulés sur le boulevard Décarie et il a fallu secourir les automobilistes prisonniers de leur voiture. C'était un véritable canal ! Des effets se firent également sentir sur le transport en commun: le service d'autobus et le métro furent paralysés. À l'autre bout de l'île, 400 véhicules étaient abandonnés au pont tunnel Louis-Hippolyte-Lafontaine et l'on a dû attendre neuf heures, avant d'être capable de les en retirer. À la station météorologique McGill, on avait enregistré 86 mm de pluie et à l'aéroport de Dorval, 99 mm, en une heure. Les dommages dus au reflux d'égouts avaient endommagé 40 000 maisons et provoquer la fermeture de centres commerciaux, de cinémas, de restaurants et même de certains départements d'hôpitaux.

Puis, qui ne se souvient pas de l'inondation du Saguenay en 1996? Cette région avait vu une partie de la ville engloutie par l'eau. Il n'est resté que la petite maison blanche juchée sur un éperon rocheux comme souvenir et un site touristique pour expliquer l'inondation.

Finalement, la tempête du verglas de 1998 a donné naissance à la Loi sur la Sécurité civile qui fut adoptée en 2001. Cette loi vise à mieux protéger les personnes et les biens, contre les effets des sinistres et répartit la responsabilité à divers paliers: ministères, organismes gouvernementaux, municipalités régionales de comtés et municipalités. Elle prévoit la mise en place de mesures en quatre phases : la prévention des risques, la préparation des interventions, l'intervention lors du sinistre et les mesures de rétablissement.

Après toutes ces catastrophes et ces interventions gouvernementales, et entendons-nous bien, qui dit gouvernement, dit aussi taxes aux citoyens, « qu'on n'ait pas encore cartographié les zones inondables de 65 municipalités de la province » (1) me dépasse.

Monique Lalonde-Hazel
Responsable du comité environnement et développement durable

(1) La Presse canadienne 22 juin 2017



Pierre Morin, responsable du CCH, présente son rapport.

En avant pour 2017-2018 !

Le 28 avril dernier, 28 membres ont participé à l'assemblée générale sectorielle. Dans mon mot de bienvenue, j'avais fait mention de la rigueur exigée pour que nous puissions terminer à midi, car un bon dîner nous attendait à la salle à manger. André Pelletier fut élu président d'assemblée. Sa connaissance des procédures d'assemblée, sa rigueur et son autorité ont fait que l'assemblée s'est déroulée rondement et s'est terminée à onze heures quarante-cinq.

À titre de présidente sortante, j'ai présenté mon rapport annuel ainsi que l'état de réalisation du plan d'action 2016-2017. Nos représentants aux différents comités régionaux ont aussi partagé ce que chacune et chacun avaient accompli dans le secteur, au sujet de leur dossier respectif. Vint ensuite le rapport financier. Tous ces rapports ont été bien reçus par l'Assemblée.

Puis, Gaétane Lebel-Fillion a proposé le plan d'action recommandé par le conseil sectoriel pour 2017-2018. Une adoption unanime. Enfin, Robert Caron a informé l'assistance des prévisions budgétaires adoptées par le conseil sectoriel pour réaliser ce plan d'action.

Vinrent ensuite les élections. Le point fut vite réglé car Marie Martin, qui agissait comme présidente d'élection n'avait reçu qu'une candidature pour chacun des postes en élection. Ainsi Gaétane Lebel-Fillion a été élue présidente, Diane Chabot, 2^e vice-présidente, Micheline Latreille, secrétaire et moi-même trésorière.

La délégation au congrès a été confirmée et des mandats lui furent confiés dont certains avaient été rédigés par notre conseil sectoriel. La délégation était composée de Gaétane Lebel-Fillion, Micheline Latreille, Jean-Guy Roy, Robert Caron et moi.

Ainsi, nous avons proposé de remplacer l'orientation « Se préoccuper de la situation financière de nos membres et des personnes âgées » par « Travailler à l'amélioration de la situation financière.... » Nous avons aussi proposé de remplacer le champ d'action « La promotion de la Fondation Laure-Gaudreault » par « L'engagement de l'Association envers la Fondation..... » Dans les deux cas, il s'agissait d'aller plus loin que des vœux pieux.

Enfin, Micheline Jourdain, présidente régionale a remercié les membres du conseil sectoriel, pour leur dévouement et Gaétane Lebel-Fillion a accepté la tâche de présidente qu'elle avait déjà exercée de 2005 à 2011 en rappelant aux membres qu'il faudrait se pencher sérieusement sur le problème de la relève car elle n'avait pas souhaité entreprendre un nouveau mandat dans cette fonction. Elle a quand même assuré les membres de son dévouement.

Lise Labelle



Au congrès, Lise Labelle présente une proposition faite par notre secteur.

Le mot de la trésorière

Au cours des six dernières années, tout en étant présidente du secteur, j'étais membre du conseil exécutif régional au poste de trésorière. Le même poste devenant vacant au sein du conseil sectoriel d'Ahuntsic-Ouest, j'ai offert mes services pour compléter un mandat qui se terminera en 2019.

Je désire vous informer qu'au sujet des affaires financières, le conseil sectoriel a toujours pris des décisions en vue de faciliter la participation du plus grand nombre de membres aux diverses activités que nous organisons. Ainsi, nous privilégions l'Institut culinaire St-Pius X où les repas nous coûtent 20 \$ et le vin, 19 \$ la bouteille. Nous choisissons souvent des restaurants où l'on apporte son vin, afin d'éviter des coûts excessifs. Nous subventionnons partiellement les repas dans les restaurants où l'on ne peut apporter son vin. Enfin, lors de certaines activités régionales, comme la journée « Occupons-nous de nos affaires » et l'assemblée générale régionale, nous versons 10 \$ par membre qui y participe. Comme le coût exigé par la région est de 20 \$, nous contribuons pour 50% du coût demandé aux membres.

Ainsi, nous vous remettons une partie de votre cotisation, tout comme la région le fait, tel que je l'ai démontré dans *Échos de l'Île* de janvier 2017, page 18.

Lise Labelle

• Fête des 5-10-15-20-25 • Dîner des bénévoles • Au Bordelais en juin •

